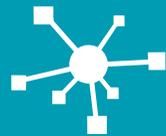


SOLUTION RÉGIONALE PARCOURS



LA SOLUTION RÉGIONALE PARCOURS

Accessible en ligne, elle est composée de différents modules. Elle facilite la **coordination entre les professionnels de la santé** afin de garantir la continuité de prise en charge des personnes suivies.

Cet outil, soutenu par l'agence régionale de santé des Pays de la Loire, est mis en œuvre par le Groupement régional d'appui au développement de la e-santé Pays de la Loire (GRADeS).

L'outil est financé par l'ARS et gratuitement mis à disposition.



UNE SOLUTION ADAPTÉE

L'important maillage territorial a permis d'adapter la solution à de nombreux usages : MAIA des Pays de la Loire, DAPS 85, plateforme Pass'âge, équipes d'appui adaptation et réadaptation, article 51...



UN OUTIL SÉCURISÉ

- Différents modes de connexion, dont e-CPS et CPS,
- données stockées chez un hébergeur certifié de données de santé.



LES MODULES DISPONIBLES

Sur le même outil, vous pouvez :

- intégrer l'ensemble des professionnels qui interviennent dans le parcours, qu'ils soient libéraux ; du secteur sanitaire, social ou médico-social,
- échanger autour du patient grâce aux notes et à la messagerie instantanée,
- bénéficier d'un système d'alertes, de questionnaires et d'évaluations personnalisées,
- partager l'agenda du patient,
- prendre des rendez-vous et utiliser l'agenda partagé entre professionnels,
- partager et envoyer des documents,
- réaliser un télésuivi du patient.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Notre équipe vous accompagne tout au long de votre projet :

- accompagnement à l'expression des besoins et à la mise en place du plan d'actions,
- mise en œuvre du parcours,
- conseils et formation,
- suivi des usages, support, formation.



À QUI S'ADRESSE CETTE SOLUTION ?

Elle est à destination de tout porteur ayant un projet de coordination.

Par exemple : porteurs de projet de coordination pour fluidifier le lien ville/hôpital, ville/médico-social/hôpital, entre les acteurs du premiers recours, maladies chroniques, porteurs de projets territoriaux de santé mentale, réseaux de santé, équipes d'appui, porteurs de projet article 51...



COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Contactez l'équipe *Parcours* du GRADeS Pays de la Loire, qui vous proposera un premier échange sur votre projet et une démonstration de la solution.



NOUS CONTACTER

parcours@esante-paysdelaloire.fr
02 44 76 13 90 - puis composez le 2

www.esante-paysdelaloire.fr

Suivez-nous sur les réseaux !  